

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

### PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur.	18 fr. » c. Poste,	24 fr. » c.
Six mois, —	10 — —	13 — —
Trois mois, —	5 25 —	7 50 —

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

#### DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin,	Poste.
9 — 04 — —	Omnibus.
4 — 13 — —	soir, Express.
7 — 11 — —	Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

#### DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin,	Mixte (prix réduit).
7 — 55 — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — —	Express.
5 — 47 — —	soir, Omnibus.
9 — 59 — —	Poste.

### PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . .	20 c. la ligne.
Dans les réclames . . . . .	30 — —
Dans les faits divers . . . . .	50 — —
Dans toute autre partie du journal.	75 — —

### ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M<sup>rs</sup> ASSATLY, MM. JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

Les travaux de la conférence de Vienne ne paraissent plus devoir subir d'interruption sérieuse. La commission des finances a résolu à peu près quelques-uns des points les plus absolus des litiges. Cependant on n'est pas en droit de s'attendre à une prompt solution des négociations. De graves difficultés restent encore à mener à fin et, quoiqu'elles ne soient pas insurmontables, tout autorise à penser qu'il faudra plus d'un mois encore avant que la paix soit signée.

On doit donc s'attendre à une prolongation de l'armistice.

Le gouvernement de Lucerne, d'après une dépêche de Berne, aurait résolu de contester la compétence du conseil fédéral au sujet du traité de commerce avec la France.

Cette dépêche nous paraît difficile à expliquer. Nous ne comprenons pas comment, en matière de traité, la compétence du conseil fédéral pourrait être contestée? Jusqu'à présent, c'est ainsi qu'on a toujours procédé en Suisse, quand il s'est agi de délibérer sur des traités internationaux. Nous pensons donc que la dépêche sus-mentionnée a besoin d'être ou rectifiée ou plus clairement présentée.

La Gazette officielle de Londres publie une notification portant qu'à l'avenir aucun bâtiment de guerre, appartenant à l'un des deux belligérants américains, ne sera admis dans un port anglais pour être désarmé ou vendu.

Le syndicat de commerce de Königsberg a adressé au ministre du commerce de Prusse la pièce suivante, qui démontre combien le commerce prussien est opposé l'union de l'Autriche avec le Zollverein, et à l'ajournement des ratifications du traité conclu avec la France.

« Vis-à-vis des assertions unanimes des journaux assurant que le gouvernement aurait fait au cabinet autrichien des concessions commerciales sur l'étendue desquelles des négociations doivent avoir lieu avant le 1<sup>er</sup> octobre, nous nous croyons obligés de faire la déclaration suivante :

• Les deux conditions préliminaires posées dans la dépêche autrichienne du 28 juillet dernier et d'après lesquelles :

» 1<sup>o</sup> L'Autriche maintient le but d'une union douanière future avec le Zollverein, et exige que la Prusse lui fasse à cet égard une promesse obligatoire.

» 2<sup>o</sup> L'Autriche demande que les avantages qui lui doivent être faits soient convenus et les bases du traité à conclure entre elle et le Zollverein soient arrêtées avant la ratification du traité français.

» Ces deux conditions préliminaires sont inacceptables, parce qu'elles anéantissent directement les succès brillants qu'a eus jusqu'ici la politique commerciale de la Prusse, qu'elles ébranlent le traité français dans ses points les plus importants, qu'elles ajournent pour un temps indéfini la réforme des tarifs à laquelle nous tendons, et qu'elles enlèveraient complètement à la Prusse la direction de la politique du Zollverein. Vis-à-vis de ces appa-

rences inquiétantes, nous tenons avec énergie à notre manière de voir antérieure, que nous reproduisons de nouveau, quoiqu'elle soit bien connue de Votre Excellence. Nous ne pouvons souhaiter un renouvellement du Zollverein que sous la supposition expresse : 1<sup>o</sup> que l'organisation du Zollverein éprouve une modification radicale, tenant plus compte des intérêts prussiens ; 2<sup>o</sup> que le traité de commerce conclu avec la France soit exécuté avec toutes ses dispositions essentielles, et que, notamment l'article 31 qui est si important, n'éprouve aucune modification. Nous ne voyons pas de bienfait dans une union douanière avec l'Autriche adonnée au système protectionniste, et dont les valeurs sont dans un état de fluctuation continuelle, et ne pouvons voir que dans des traités à tendance libre-échangiste la garantie d'un développement économique salutaire de tout l'Etat et notamment des provinces orientales durement comprimées jusqu'ici par le système protectionniste qui a régné jusqu'ici dans le Zollverein.

» Königsberg, 5 septembre.  
(Gaz. de l'Allemagne du Nord.)

Nous recevons, sur les dernières opérations en Virginie, des informations particulières qui modifient celles que le télégraphe vient de transmettre en Europe.

Les confédérés ont obtenu le 20 août un succès assez marqué devant Pétersbourg. Ils ont repoussé les fédéraux et leur ont fait 2,500 prisonniers. Il ne paraît pas qu'ils aient fait un retour offensif contre la position de Weldon; ils ont seulement occupé la colline de Mahaddac qui domine cette position, et ils

paralyser ainsi les troupes du Nord qui ne pourront rien tenter de nouveau avant d'avoir délogé leurs adversaires.

En outre, Weldon, malgré son importance, n'entraîne pas l'investissement de Richmond, qui est mise en communication avec le reste de la Virginie par un autre chemin de fer et par trois grandes routes carrossables, dont les confédérés sont entièrement maîtres.

Le succès de Weldon est surtout important par le parti que les fédéraux cherchent à en tirer, au point de vue politique, pour le succès de la candidature de M. Lincoln; mais, au point de vue stratégique, il est à peu près nul, car Grant n'a pas assez de forces pour occuper toutes les routes qui conduisent à Richmond, condition essentielle pour opérer l'investissement de cette place dans laquelle, du reste, on a accumulé pour une année de vivres.

Une dépêche portant la date de Londres, 10 septembre, annonce que le Lloyd a reçu l'information qu'un navire de guerre confédéré, construit à Bordeaux, et commandé par le capitaine Semmes, était arrivé à Bremerhaven.

En réfléchissant sur cette dépêche, on se demande d'abord comment la nouvelle d'un fait qui se serait passé en France nous arrive par la voie anglaise.

Ensuite, il doit paraître au moins étrange que le capitaine Semmes, qui, d'après des renseignements que nous avons lieu de croire exacts, devait quitter la mer par raison de santé, avant même la destruction de l'Alabama, et remettre son commandement, ait

### FEUILLETON.

5

## CHIFFONNETTE LA JOLIE.

HISTOIRE RECUEILLIE DANS LA RUE.

(Suite.)

Que devenait pendant ces temps — temps de bonheur pour Lise, — l'amoureux frappeur? Hélas, le pauvre homme souffrait. Quoi qu'il fit pour rendre le calme à son âme endolorie, bien qu'il fût profondément convaincu de l'innocence de l'ex-chiffonnière, le malheureux était toujours tourmenté par la jalousie, et tout en rendant justice aux charitables intentions des bienfaiteurs de la jeune fille, il lui prenait parfois des accès de haine contre le docteur.

Les instincts d'amoureux sans espoir lui faisaient pressentir un rival.

Cependant, une grande joie, un grand bonheur lui étaient venus. Le jour de son départ, Chiffonnette, qu'il guettait au passage, s'était arrêtée pour lui dire adieu.

— Monsieur Perrin, lui avait-elle dit, je quitte aujourd'hui cette maison.

— Ah! murmura le pauvre garçon dont le cœur se serra douloureusement.

— Oui, le ciel m'a envoyé une généreuse protectrice, — elle ne parlait pas du protecteur, son amour naissant avait déjà ses pudiques hypocrisies, — on va me faire apprendre un état.

— Et cela vous rend bien heureuse, mademoiselle, reprit Perrin d'une voix étranglée.

— Oh! oui, bien heureuse!

Puis, sans faire attention à l'émotion de son voisin, elle ajouta :

— Oui, je quitte la maison, et Dieu aidant j'espère bien ne jamais y revenir.

— Jamais, mademoiselle?

— Jamais, je n'y connais personne.

— Personne...?

— Personne... que vous.

— Oh! moi je ne compte pas...

— Mais je voudrais disposer de mon petit mobilier en faveur de quelque malheureux... voulez-vous vous charger...

— De trouver quelqu'un qui l'accepte...? Oui, mademoiselle! oui, et ce quelqu'un est tout trouvé... et ce quelqu'un sera bien heureux.

— Eh bien, voici ma clef, je vais avertir le por-

tier, payer le demi-terme et tout sera dit.

— Et vous ne voulez pas savoir...

— A qui vous remettrez mes meubles?

— Oui!

— A qui bon?... Allons, adieu, monsieur Perrin.

Et elle tendit sa main au frappeur. Celui-ci la saisit avidement et la pressa convulsivement dans ses poches.

La jeune fille poussa un petit cri de douleur; c'est que l'hercule, dans son transport, avait serré ces doigts délicats avec autant de force que s'il avait tenu une barre de fer. Il ouvrit en pâissant sa tenaille et balbutia une excuse.

— Ce n'est rien, dit Lise en secouant sa main mignonne et légère. Elle descendit rapidement les cinq étages sans même retourner la tête pour voir encore une fois celui dont elle emportait le cœur.

Elle était déjà loin, que Perrin était encore là immobile, regardant sa main ouverte comme pour y chercher l'empreinte de celle de la jeune fille.

On l'a sans doute deviné; le malheureux qui allait devenir propriétaire du mobilier de Chiffonnette, celui qui devait se trouver si heureux de ce don, c'était Perrin lui-même. Ce n'était pas que la pensée de frustrer un vrai pauvre de cette petite aubaine

lui fût venue. Mais, par cet innocent mensonge, il devenait possesseur de ce qui avait appartenu à l'objet de son culte.

Il lui semblait qu'en buvant dans le verre où elle avait bu, en s'asseyant sur les sièges où elle s'était assise, il allait vivre de sa vie. Seulement pour pouvoir jouir sans remords de ces objets qui seraient pour lui des reliques bénies, il s'imposa une retenue de un franc par jour pendant un mois sur son salaire, retenue qu'il déposa régulièrement pendant quatre semaines dans le tronc des pauvres de l'église voisine.

Lise avait dit : « Je veux laisser mon mobilier aux pauvres, mon mobilier tout entier. » Cependant, en dehors de quelques effets, elle avait encore emporté deux objets : le christ qui pendait au-dessus de son lit, et une petite boîte de sapin fermant à clef et qu'elle tenait serrée contre son cœur.

Que contenait cette boîte à laquelle elle tenait tant?

L'ordonnance que lui avait remise le docteur dans la rue d'Argenteuil.

Elle aussi avait sa relique d'amour.

Si Chiffonnette avait dit adieu à Perrin avec l'intention de ne plus revenir dans la maison qu'elle

tout-à-coup pris celui d'un autre navire de guerre confédéré, construit à Bordeaux ?

Cette dépêche a donc besoin de confirmation, et jusqu'à preuve contraire, on est autorisé à penser qu'elle manque au moins d'exactitude.

On lit dans la France :

On sait que l'impératrice Eugénie, en se rendant à Swalbach, a manifesté l'intention de garder le plus strict incognito.

Le bruit cependant court en Allemagne que le roi de Prusse, en revenant à Berlin, se proposerait d'aller rendre visite à l'impératrice des Français dans la résidence thermale où l'ont conduite des raisons de santé.

Ce bruit, répété par la Gazette de la Croix, contredit l'incognito qui semble indiquer que l'impératrice ne doit être l'occasion ou le prétexte d'aucune entrevue de souverains.

Nous le reproduisons toutefois tel qu'il nous est transmis par la télégraphie, en en laissant la responsabilité à la feuille allemande qui s'en est faite l'écho.

On nous écrivait hier, lisons-nous dans l'Union de l'Ouest, qu'il était inexact que l'impératrice fût souffrante et par conséquent qu'elle eût besoin de prendre des eaux quelconques. Aujourd'hui un autre de nos correspondants pense, au contraire, que S. M. s'est positivement rendue à Swalbach par raison de santé. Cela prouve qu'au fond personne ne connaît le véritable motif du voyage de l'impératrice. Ceux qui opinent pour les raisons de santé, prétendent que S. M. aurait le germe de la maladie de sa sœur, la duchesse d'Albe, mais tout dans la personne de l'impératrice dément cette supposition.

Ceux qui ne croient point que S. M. ait besoin de faire appel à la vertu curative des eaux de Swalbach ou de tout autre lieu, ont remarqué dans la liste des personnes qui l'accompagnent le nom du marquis de Caux, et ce nom suffirait seul, disent-ils, pour démontrer que leur opinion est la seule vraie. Le marquis de Caux est en effet un danseur intrépide qui ne connaît point de rival pour conduire un cotillon. Donc, s'il est du voyage, c'est qu'il s'agit de danser et de s'amuser, d'autant plus qu'on assure que l'impératrice pourrait bien aller surprendre la princesse de Metternich en son château de Johannisberg. Donc S. M. n'est nullement malade, car lorsqu'on souffre on ne songe guère aux distractions et aux plaisirs.

Voici les deux versions entre lesquelles on peut choisir; nous pencherions plutôt pour la dernière.

Deux dépêches de Francfort et de Berlin annoncent que le roi de Prusse est arrivé le 10 à Francfort, et qu'il est allé le lendemain à Swalbach pour rendre visite à S. M. l'impératrice Eugénie.

quittait, et par conséquent avec la pensée qu'elle ne reverrait plus le frappeur, pensée qui ne l'attristait en rien. Perrin, de son côté, n'avait pas dit adieu à Chiffonneite. Vivre loin d'elle était pour lui impossible, et pendant un mois il chercha un moyen de se rapprocher de Lise, de la voir, et de la voir souvent.

D'abord il déménagea et vint se loger dans les environs du magasin où travaillait la jeune fille, magasin dont il s'était procuré l'adresse en épiant et en guettant.

Mais cela ne suffisait pas. Son travail, en le retenant loin de son domicile, rendait à peu près sa mesure inutile. Or, il devait travailler pour vivre. Il lui fallait donc un métier qui lui permit de ne pas s'éloigner. A force de se creuser le cerveau, il lui vint une idée; celle de se faire commissionnaire et d'établir sa station à quelques pas du magasin de Lise.

Sans plus de retard, il songea à mettre ce projet à exécution et deux mois après le départ de la jeune fille, il s'installait comme portefaix à l'angle d'une rue faisant presque face à la maison où travaillait et où demeurerait l'apprentie lingère.

Lise ne sortait jamais. Le dimanche seulement elle accompagnait la maîtresse de l'établissement à la

#### ARRESTATION D'UN COMPLICE DE MULLER.

Voici de nouveaux détails, empruntés au Daily Telegraph, et relatifs au meurtre de M. Briggs. Nous lisons dans cette feuille, sous le titre de : Confession d'un homme s'avouant le complice du meurtrier :

Hier, Georges Augustus King, vigoureux gaillard de cinq pieds neuf ou dix pouces, aux favoris rouges et longs, fortement charpenté et vêtu d'habits modestes quoique fort décents, a comparu devant M. Cuthbert Ellison, magistrat de police.

Cet homme, qui demeure à Bow et se prétend éditeur, s'est volontairement accusé de complicité dans l'assassinat de M. Briggs, et, comme conséquence de cet aveu, a été amené devant le juge par l'inspecteur de la division K.

M. Ablot a soutenu l'accusation sur la déposition que M. Georges Buckley, propriétaire de la taverne des Armes du Ranelagh, Oldford, a faite dans les termes suivants :

— La nuit dernière, vers onze heures, je causais avec quelques clients dans la salle de mon café, et je venais d'exprimer ma satisfaction de savoir que Muller était arrêté, et sous le poids de charges de plus en plus fortes, lorsque l'individu qui est ici prisonnier prononça tout d'un trait ces paroles : « Je parierais toute ma fortune, si je l'avais, qu'il y avait deux hommes mêlés à cette affaire. » — Un monsieur, en entendant cette remarque, se retourna et dit : « Vous ne devriez pas parler ainsi, à moins que vous ne sachiez parfaitement les faits. » — Le prisonnier répondit : « Qu'est-ce que cela peut me faire ! A présent que Muller est pincé, je suis bien sûr d'être bientôt pris. En ce moment, Muller nous arrive par le canal, pieds et poings liés, mais moi je puis encore sortir libre d'ici. »

Une autre personne, qui avait écouté, dit : — Je suis vraiment surpris de vous entendre dire de pareilles choses; si se trouvait ici quelque constable, il est certain qu'il vous mettrait la main au collet.

— Alors, continue le témoin, je le fis passer dans la tabagie.

M. Safford, greffier. — Cet homme n'était-il pas ivre ?

Le témoin. — Non, mais il n'était pas complètement de sang-froid.

Le prisonnier. — Je le crois bien, vous ne m'avez pas servi moins de trente verres d'eau-de-vie et d'eau, vous m'avez enivré.

M. Ellison. — Vous feriez probablement mieux de ne rien déclarer en ce moment. Vous pouvez maintenant faire subir au témoin un contre examen.

(Le prisonnier murmure quelques excuses; puis, sur le point de parler de nouveau au témoin, il en est empêché avec quelque peine par le geôlier Bendall.)

messe, puis à une heure Mme Elburne ou sa bonne venait prendre la jeune fille, et l'on passait la journée ensemble, journée heureuse impatientement attendue par Lise et par le docteur dont les allures respectueuses ne se démentaient pas, mais qui, sans qu'il voulût se l'avouer, avait dans son cœur le germe d'un amour d'autant plus sérieux qu'il était venu lentement en commençant par la compassion et l'estime.

Cependant, les mois se passèrent et l'hiver arriva. Tout naturellement, il ne fut plus question du départ, si ce n'est pour arrêter qu'il n'aurait lieu qu'après la mauvaise saison.

Le jour où cette décision avait été prise par le docteur fut un jour de fête pour Lise. La fillette ne chercha pas même à dissimuler sa joie. Quant à sir Elburne, il fut plus tendre, plus empressé que jamais avec sa mère, qui n'avait fait aucune objection à cet ajournement.

C'est que la digne femme ne s'inquiétait que d'une chose : être avec son fils. Que lui importait le lieu où elle dut vivre si son fils y vivait avec elle...

#### VII. — RUSE DE GUERRE.

Tout le monde était donc heureux. Lise devenait

L'enquête est reprise.

Le tavernier, M. Buckley, continue :

— Il me prit la main et se mit à sangloter : Que je voudrais, dit-il, avoir cinquante livres de moins sur les épaules.

— Pourquoi donc ? lui demandai-je. Qu'est-ce que vous avez ? Muller et moi, reprit-il, nous nous trouvions dans le besoin ; nous n'avions pas un rouge liard et il nous en fallait à tout prix. L'assassinat était arrêté depuis trois jours, lorsque nous avons mis notre projet à exécution. Nous nous rendîmes à Feuchuro's street, et, après avoir attendu l'arrivée de M. Briggs, nous primes deux billets de première classe pour Hackney-Wick ; nous ne commençâmes nos opérations qu'après la station de Bow. Je frappai deux fois notre victime et Muller trois ; puis il ouvrit la portière et saisit le cadavre par la tête ; moi je le tenais par les pieds, et nous le jetâmes dehors.

A la station d'Hackney-Wick, je descendis du wagon et courus au château de Mitford, j'entraî au salon, et là j'entendis le chauffeur d'une locomotive raconter qu'une personne avait été écrasée sur la ligne. Je me rendis sur le lieu où était le cadavre, j'aidai à le transporter dans l'auberge et lui lavai les tempes.

Alors, continue le témoin, sous l'impression que l'aveu que je venais d'entendre était sincère, je crus que la prudence me conseillait de le révéler immédiatement aux personnes qui se trouvaient dans l'autre salle : c'est ce que je fis. Presque aussitôt, je retournai près du prisonnier, qui répéta une partie de sa confession de manière à être entendu de nombreux témoins, parmi lesquels étaient deux constables de la police. On remit Augustus King entre leurs mains.

M. Ellison. — Prisonnier, désirez-vous faire quelques questions au témoin ?

Le prisonnier. — Merci, monsieur, je lui en adresserai une seule. Puis, au témoin : Est-ce qu'avant de me conduire dans la tabagie, vous ne m'avez pas donné plusieurs verres de cognac et d'eau ?

Le témoin. — Non ; je ne sais si vous en avez pris.

Le prisonnier. — N'étais-je pas ivre ?

Le témoin. — Non ; mais, comme je l'ai dit, vous n'étiez pas tout à fait de sang-froid.

Le prisonnier. — N'étais-je pas complètement ivre, au contraire ?

Le témoin. — Non, certes, car vous vous teniez assis sur le haut d'une chaise, les pieds posés sur le siège, et c'est ce qu'un homme entièrement ivre ne pourrait faire.

Le prisonnier. — Vous m'avez enivré.

Le témoin. — Très-certainement non ; je crois même qu'on ne vous a servi qu'un verre d'eau.

M. Abbat était sur le point d'appeler d'autres témoins, mais le magistrat ayant appris que leurs dispositions seraient identiques avec celle que nous venons de reproduire et ju-

geant que c'était à peu près inutile, surtout à une heure aussi avancée, décida qu'ils ne seraient point entendus.

L'inspecteur Henry dit que, depuis l'arrestation du prisonnier, il avait pris des renseignements au château de Mitford, et appris que le prisonnier y était deux heures avant le meurtre.

M. Safford. — Ce château est-il près du lieu où a été découvert le cadavre de M. Briggs ?

M. Buckley. — Oui, monsieur.

M. Safford. — Les preuves sont peu concluantes, car vous n'avez pas été témoin du crime ; l'enquête demande seulement si le cadavre a été porté dans la maison.

M. Buckley. — Oui, monsieur. Permettez-moi d'ajouter qu'en entendant le prisonnier faire un aveu de cette nature, j'ai cru de mon devoir de le faire arrêter, afin que la police pût éclaircir cette affaire.

M. Ellison. — Prisonnier, je ne vous ferai aucune interrogation en ce moment. Je crois que des investigations précises sont nécessaires dans un cas aussi grave. Si vous avez été poussé par une folie d'ivrogne à faire une confession pareille, vous ne pourrez vous plaindre de la position dans laquelle vous vous êtes mis. Je remets votre interrogatoire à pareil jour de la semaine prochaine.

Le prisonnier a été conduit alors en cellule. Il s'est plaint au geôlier d'être emprisonné par suite d'une déposition pareille, déposition qu'il n'eût jamais faite s'il n'eût été ivre.

Comme ce district est précisément celui où le meurtrier supposé sera jugé, un nombre considérable de personnes se sont réunies en face des portes du tribunal sur le bruit de la nouvelle de l'arrestation d'un complice de Muller.

Aussi à sa sortie de la salle d'audience, le prisonnier a été salué par les cris de : « Muller ! voilà Muller ! »

Pour les articles non signés : P. GODRY.

#### Nouvelles Diverses.

Le Moniteur publie un décret daté de Saint-Cloud, 5 septembre, par lequel le général de division Bazaine, commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique, est élevé à la dignité de maréchal de France.

C'était un des plus jeunes généraux de l'armée; c'est maintenant le plus jeune de nos maréchaux ; il n'a pas encore atteint sa 55<sup>e</sup> année.

Le maréchal Bazaine est un ancien élève de l'École polytechnique. Il a fait ses premières armes en Afrique, où il a gagné tous ses grades, jusqu'à celui de lieutenant-colonel, sur les champs de bataille.

Dans la guerre d'Orient, il fut plus d'une fois mis à l'ordre du jour, et durant le siège de Sébastopol, les généraux Péliissier et Can-

n'a-t-elle pas un excellent cœur ?

— Un cœur d'or !

— N'est-elle pas toujours attentive, dévouée, reconnaissante avec vous ?

— Au point qu'il me manque quelque chose quand elle n'est pas là.

— N'a-t-elle plus sa modestie des premiers jours ?

— Sans doute, aussi le mal n'est pas là.

— Eh bien ! où est-il alors ?

— Le mal est qu'elle est sans fortune et que ses goûts ne cadrent pas avec sa position : le mal est qu'elle ne saurait épouser un ouvrier.

— La marier avec un ouvrier ! s'écria sir Elburne, est-ce que cela est possible maintenant, elle serait trop malheureuse !

— Et lui, donc !

Sir Elburne n'avait pas entendu sans éprouver un singulier tressaillement, l'hypothèse très-admissible cependant du mariage de Lise avec un ouvrier. Son cœur s'était révolté contre cette idée, et cette fois, à ce qu'il avait éprouvé, il comprit qu'il aimait sa protégée; il se l'avoua, mais il n'osa le dire à sa mère, non parce qu'il craignait les sévères remontrances de celle-ci, mais il avait encore au fond du cœur un reste d'orgueil, de respect humain, qui ve-

robert rendent souvent témoignage de sa bravoure et de son esprit d'organisation.

Après la retraite des Russes, il fut nommé gouverneur de la place, et promu, le 22 septembre 1853, général de division.

L'expédition du Mexique a jeté encore un nouveau lustre sur la brillante carrière du général Bazaine. La prise de Puebla et de Mexico, et bien d'autres faits d'armes accomplis sous son commandement dans ces lointaines contrées, ont mis le comble à sa gloire, et devaient naturellement fixer sur lui le bienveillant intérêt de l'Empereur.

Sa promotion au maréchalat n'est que la bien légitime récompense des longs et nobles services qu'il a rendus au pays et à l'Empereur.

— Une dépêche de Berlin annonce que M<sup>r</sup> Jean de Geissel, cardinal-archevêque de Cologne, vient de mourir.

M<sup>r</sup> Geissel était l'objet, dans toute la Prusse, sans acception de culte, d'une sorte de vénération. Son caractère élevé, sa profonde piété, sa grande instruction et son inépuisable charité, lui avaient concilié l'affection générale.

C'est à son initiative qu'est dû le plan d'après lequel doit être achevée la cathédrale de Cologne, chef-d'œuvre d'architecture gothique, malheureusement légué incomplet par les architectes du moyen âge à l'admiration de la postérité.

— Ainsi qu'il était facile de le prévoir, à la suite de l'élévation du taux de l'escompte par la Banque de Londres, la Banque a porté de 6 à 7 0/0 l'escompte des effets de commerce.

— Les navires de guerre chargés d'effectuer le rapatriement des troupes françaises qui composent l'armée expéditionnaire du Mexique, ont tous quitté nos ports. Ces navires sont au nombre de neuf. Ils doivent se trouver à la Vera-Cruz, le 20 octobre. L'embarquement commencera immédiatement.

— Le roi du Cambodge vient de décider l'envoi en France, pour y faire leur éducation, d'un certain nombre de jeunes gens appartenant aux premières familles du pays; parmi ces jeunes gens se trouve un neveu du prince qui montre de grandes dispositions pour la marine, et qui doit suivre un jour les cours de l'école navale.

— Le *Moniteur de l'Algérie* annonce qu'une nouvelle tentative doit avoir lieu prochainement pour la pose d'un câble télégraphique sous-marin entre Oran et Carthagène. D'après les calculs les plus probables, le navire le *Dix-Décembre*, qui doit être chargé de l'immersion, pourra être rendu, du 5 au 10 septembre, à Oran, qui doit être le point de départ de l'opération.

— Les nouvelles du Mexique, en ce qui touche à la production du sol, continuent à être très-satisfaisantes.

Il combattait cet amour. Il rougissait intérieurement en songeant à l'origine honteuse, à la position infime de Lise, et ces scrupules, dernières résistances qu'il opposait à son amour, étaient justes.

Heureusement, le cœur est habile en matière de capitulation de conscience, et, en pareille circonstance, il ne s'agit que d'avoir l'air de se laisser forcer la main.

Il y a toujours un peu de machiavélisme dans l'amour.

Or, sir Elburne était à moitié chemin dans cette voie si difficile. Sa mère avait reconnu que Lise était charmante, qu'elle serait malheureuse avec un ouvrier. Elle avait même avoué, l'inconséquence mère, que la présence de la jeune fille était un bien pour elle; il ne s'agissait plus que de rendre cette présence indispensable, et une fois ce but atteint, le problème était à moitié résolu.

Dès le lendemain, en déjeunant, sir Elburne commença l'attaque par une manœuvre stratégique d'une grande habileté. Il se montra préoccupé, inquiet. Sa mère, qui ne s'occupait que de lui, l'interrogea, et il répondit que, forcé de s'absenter pendant deux ou trois jours, il s'inquiétait de la laisser seule.

(La fin au prochain numéro.)

Le commerce et l'industrie se relèvent rapidement sur ce vaste et fécond territoire; le produit des mines augmente dans des proportions notables.

Nous apprenons qu'on vient de découvrir, dans la mine de Cordona, un filon d'or, dont le rendement est évalué à 100,000 douros (500,000 fr.) par semaine.

— M<sup>r</sup> Meglia nommé intendant du pape auprès de la cour de Mexico, est allé à Rome pour recevoir, avant son départ, les instructions du gouvernement pontifical.

M<sup>r</sup> Meglia ira s'embarquer pour Vera-Cruz le 15 novembre prochain, par Saint-Nazaire.

#### CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE de l'Écho Saumurois.

Paris, 6 septembre 1864.

Nous sommes en vérité une race belliqueuse, et nos instincts guerriers ne dorment jamais; si nous ne courons pas aux frontières, c'est qu'elles ne sont pas menacées; mais cela n'empêche pas nos gardes nationaux de défilier majestueusement les jours de revue, et de chanter la *Marseillaise* avec un entrain féroce. Cela n'empêche pas surtout le nombre des chasseurs d'augmenter d'année en année avec une progression inquiétante pour le gibier.

La chasse! voilà une des grandes passions de nos contemporains, et la verve des caricaturistes, des vaudevillistes et des chroniqueurs a beau s'épancher en impitoyables railleries contre les Nemrods parisiens, ne croyez pas que cela les décourage. La chasse est ouverte depuis samedi seulement, et l'on ne voit partout que vaillants chasseurs, le fusil sur l'épaule, la carnaissière toute prête à recevoir le gibier qu'on compte abattre. On n'évalue pas à moins de 21,000 le chiffre des permis de chasse délivrés cette année à Paris et dans le département de la Seine.

La perspective de tant de victoires et de civets, cependant, ne doit pas faire oublier les règles de la prudence, et il fait bon se souvenir que cette époque de l'année amène inévitablement les mêmes accidents regrettables. Fusils qu'on tient par le canon, chiens qui se rabattent, chasseurs blessés, mutilés et même tués, c'est toujours la même chose, et c'est toujours déplorable.

Au siècle dernier, l'ouverture de la chasse se faisait, dans les grands domaines, avec une solennité à laquelle les pompes religieuses étaient conviées. Dans la résidence princière de Chantilly, le jour de la Saint-Hubert, on célébrait la messe. La chapelle était parée comme aux grands jours, des fleurs étaient répandues sur les saintes dalles, des fleurs jonchaient le chenil du château. Selon l'antique usage, le plus vieux gentilhomme, monté sur le plus vieux cheval, suivi du plus vieux chien, accompagné du plus vieux piqueur, ouvrait la marche des chiens se rendant à la messe.

Venaient d'abord les grands dignitaires du chenil, le ban et l'arrière-ban des bull-dogs d'Allemagne à la tête ronde, aux oreilles coupées au collier hérissé de pointes de fer; suivaient les grands lévriers à poil ras, aux jambes nerveuses, au ventre avalé, au museau de fouine.

Puis toutes les variétés de lévriers: à poil long, métis d'épagneul; charnagres, qui bondissent; harpés sans ventre; lévriers nobles, aux rables larges; lévriers œuvrés, au palais noir, etc.

En sixième ordre, la députation des braques, grande gravité d'oreille;

Puis les limiers, puis les bassets, la terreur des blaireaux, et qui répondent au cri de: *coule, coule, basset!*

Après, se pressaient les chiens courants de race royale, ou chiens français.

Les baubis, nigles, chiens trouvants, batteurs, babillants, corneaux, clabauds, chiens de tête et d'entreprise.

Puis la populace des chiens.

Introduits dans le même ordre, au centre de la chapelle, on les rangeait devant le tableau de saint Hubert, et la messe commençait. Rien

n'était omis dans la liturgie, et la sainte cérémonie terminée, l'aumônier prononçait un pa-négérique du grand saint de la chasse.

Telle était cette vieille coutume, bizarre en apparence, mais touchante en réalité, car elle avait un but de charité, c'était de prier le ciel d'éloigner des chiens les maladies, les morsures des serpents, les piqûres, les plantes vénéneuses, les blessures du sanglier, et surtout de les préserver de la rage.

On commence à revenir des bains de mer, que la saison ne rend plus guère agréables que dans les douces latitudes d'Arcachon, de Royan et de Biarritz. Nos élégantes ont quitté Trouville de bonne heure cette année, pour revenir assister aux fêtes données au roi d'Espagne.

On déploie toujours, aux bains de mer et aux stations thermales, un luxe ébouriffant de toilettes variées. A Ems, plusieurs lionnes donc ont mis pendant leur séjour trois robes dans la journée et même quatre, en comptant celle du bain, qui n'est pas moins élégante! On les rencontre à sept heures, allant boire à la fontaine qui fume toujours, et se promener ensuite; elles ont leur verre à la main, la musique joue pendant cette opération, elle joue encore de cinq à sept heures le soir, au Waux-hall.

Lorsque ces dames eurent fini leurs exhibitions et que toutes leurs parures eurent été vues une fois, elles sont parties, se regardant comme très-compromises si elles avaient osé montrer de nouveau, ne fût-ce qu'un quart d'heure, un chiffon déjà porté.

Mais la palme du tournoi appartient à M<sup>lle</sup> Jeanné Leduc, ex-artiste de l'ex-théâtre des Délassements, qui, en douze jours, aux Eaux-Bonnes, a donné l'essor à 109 robes. Pas une de plus, pas une de moins.

### Chronique Locale.

Samedi, tout Saumur était en mouvement: on ne parlait ni de *Vermout* ni de *Fille de l'Air*, encore moins d'un voyage de l'Empereur en Anjou; mais chacun était préoccupé d'un miracle qui avait eu lieu rue de la Visitation. Il ne s'agissait point de la guérison d'un malade désespéré, ni d'une apparition surprenante, ni de détonations comme celles qui ont effrayé les habitants de la rue St-Paul de Poitiers, non, rien de tout cela: mais bien d'une poule pondant des œufs avec illustrations. Sur l'un, on voit en relief très-apparent, une sphère surmontée d'une croix, au-dessus de laquelle brille un soleil. Le tout représente assez bien un ostensor; en dessous on lit:

*Vivos visi q'imus tu'eras qu' i' su'm.*

Pas n'est besoin de dire qu'un pareil phénomène excita bien la verve des commères. Dans la seule journée de samedi, plus de mille personnes se transportèrent au domicile des époux E....., rue de la Visitation, pour admirer la poule et son produit. Combien de bonnes âmes ont récité quelques patenôtres devant ce St-Sacrement, disaient-elles; combien d'autres n'ont vu là que le signe précurseur de calamités publiques! Les esprits s'animaient, le peuple se passionnait, l'autorité s'en émut.

La police fit donc son apparition au logis des époux E.....; elle constata le fait, la représentation d'une sorte d'ostensor avec une légende sur l'œuf. Aussitôt la poule fut renfermée, et un policeman préposé à sa garde. La moustache retroussée, le tricorne sur l'oreille, il promet bien, ce braye, que la poule ne pondra que des œufs naturels, et déjà il les convoite pour régaler son petit poste d'une omelette au jambon.

Après deux heures d'attente, la sentinelle aux abois entre dans le sanctuaire de la gent plumée, doucement glisse la main sous la poule et retire un œuf magnifique.

Mais ô surprise! ô merveille! celui-ci porte de nouveaux emblèmes: un christ, et à ses pieds une femme échevelée (une madeleine), avec cette devise en français (car la poule parle désormais ce langage du commun des mortels): *Vis bien, tu auras le ciel.* Le

conseil est bon et bien approprié à l'empreinte.

Notre policeman ne peut plus en douter, plus fort que tout le monde, il crie au miracle, et reconnaît en présence de nombreux témoins le *fini du travail*.

Aussitôt un procès-verbal très-circonstancié est dressé, et transmis à l'autorité supérieure.

Les œufs sont confisqués, la poule sequestree, et l'on attend dans l'enceinte du greffe, si le phénomène se renouvellera.

Le miracle est assez facile à expliquer: déjà bien des amateurs ont obtenu de semblables œufs en reproduisant le même dessin à la cire sur un œuf et le plongeant deux minutes au plus dans un bain d'acide hydrochlorique. Quant au second œuf, avec christ et madeleine, le procédé étant connu, il ne s'agissait plus que de le substituer à un autre, c'était l'affaire d'un disciple de Conus.

Nous apprenons que la poule, sous bonne garde, a pondu hier soir un œuf magnifique, mais sans aucun dessin.

Nous faisons des vœux pour que cette pauvre bête, bien innocente de tout ce tapage, soit rendue à son propriétaire et qu'elle continue de pourvoir le ménage E... de tous les œufs qui peuvent lui être nécessaires.

Par décret rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, ont été nommés:

Préfet du département du Rhône, M. Henri Chevreau, conseiller d'État, préfet de la Loire-Inférieure, en remplacement de M. Vaisse, décédé;

Préfet du département de la Loire-Inférieure, M. Mercier-Lacombe, ancien directeur général des services civils en Algérie.

Le bruit a couru hier matin à Saumur que deux incendies avaient éclaté dans la nuit de dimanche à lundi: l'un à Chinon, chez M. Auriou, négociant en blé; l'autre à Beaufort, hôtel de la Boule-d'Or. Les renseignements nous manquent.

### ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 16 juillet au 12 août.

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.						
BOUCHERS.									
MM.									
1	Remare.	»	»	3	»	921	»	633	»
2	Morisseau.	»	»	7	»	1239	»	378	»
3	Touquet (1).	»	»	4	»	422	»	350	»
4	Poisson (2).	»	»	111	»	2036	»	1953	»
5	Groleau (3).	»	»	»	»	13	»	26	»
6	Lanier.	»	»	5	»	422	»	324	»
7	Corbineau.	»	»	12	»	1240	»	574	»
8	Séchet (4).	»	»	1	»	731	»	853	»
9	Prouteau.	»	»	12	»	519	»	430	»
10	Chalot.	»	»	4	»	217	»	428	»
11	Pallu (4).	»	»	17	»	321	»	249	»
CHARCUTIERS.									
MM.									
1	Millerand.	»	»	»	»	»	»	913	»
2	Baudouin.	»	»	»	»	»	»	16	»
3	Lecomte.	»	»	»	»	»	»	0	»
4	Milsonneau.	»	»	»	»	»	»	6	»
5	Touquet.	»	»	»	»	»	»	1	»
6	Sanson.	»	»	»	»	»	»	39	»
7	Sève.	»	»	»	»	»	»	710	»
8	Moreau.	»	»	»	»	»	»	1915	»
9	Cornilleau.	»	»	»	»	»	»	101	»
10	Marais.	»	»	»	»	»	»	65	»
11	Rousse.	»	»	»	»	»	»	26	»
12	Raineau.	»	»	»	»	»	»	73	»

(1) Une vache et un mouton refusés pour défaut de qualité, et un veau pour défaut de poids.

(2) Une vache refusée pour défaut de qualité.

(3) Un mouton refusé pour défaut de qualité.

(4) Un veau refusé pour défaut de qualité.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODRY.

### Dernières Nouvelles.

La *Floride*, de la compagnie générale transatlantique, est arrivée le 11, dans la soirée, à Saint-Nazaire.

Un télégramme particulier de Saint-Nazaire annonce qu'au moment où la *Floride* a quitté la Vera-Cruz, on venait d'apprendre:

1° Que le blocus était levé dans tous les ports du Mexique ;  
 2° Que l'empereur Maximilien avait quitté la capitale pour aller visiter les provinces ;  
 3° Que l'état sanitaire à la Vera-Cruz devenait de plus en plus satisfaisant.

Une dépêche de New-York du 1<sup>er</sup> septembre porte que le bruit courait dans cette capitale de l'arrivée de Juarez à la Nouvelle-Orléans.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

**Marché de Saumur du 10 Septembre.**

Froment (l'hectol.)	16 09	Huile de lin.	56 —
2 <sup>e</sup> qualité	15 45	Paille hors barrière	38 80
Seigle	9 75	Foin . . . id.	83 —
Orge	9 —	Luzeine (les 750 k)	90 48
Avoine anc. (entrée)	9 08	Graine de trèfle	— —
Fèves	12 —	— de luzerne	— —
Pois blancs	24 —	— de colza	30 —
— rouges	24 —	— de lin	28 —
Cire jaune (50 kil)	200 —	Amandes en coques (l'hectolitre)	— —
Huile de noix ord.	60 —	— cassées (50 k.)	— —
— de chenevis	52 —		

**COURS DES VINS (1).**

BLANCS (2).			
Coteaux de Saumur 1863.	1 <sup>re</sup> qualité	60 à 75	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	50 à 55	
Ordin., envir. de Saumur, 1863	1 <sup>re</sup> id.	48 à »	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	45 à »	
Saint-Léger et environs 1863,	1 <sup>re</sup> id.	45 à »	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	40 à »	
Le Puy-N. D. et environs 1863.	1 <sup>re</sup> id.	40 à »	
Id.	2 <sup>e</sup> id.	38 à »	
La Vienne, 1863.		32 à 36	

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

**ROUGES (3).**

Souzay et environs 1863.		80 à 100
Champigny, 1863.	1 <sup>re</sup> qualité	180 à »
Id.	2 <sup>e</sup> id.	120 à »
Varrains, 1863.		70 à 80
Bourgueil, 1863.	1 <sup>re</sup> qualité	100 à »
Id.	2 <sup>e</sup> id.	90 à »
Restigny 1863.		70 à 80
Chinon, 1863.	1 <sup>re</sup> id.	68 à »
Id.	2 <sup>e</sup> id.	60 à »

P. GODET, propriétaire-gérant.

**10 francs l'ouvrage complet rendu franco dans les départements.**

**ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE**  
**DICTIONNAIRE UNIVERSEL**  
**D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE**

RÉPERTOIRE DE TOUTES LES CONNAISSANCES USUELLES,  
 Augmenté d'un APPENDICE contenant la formule des Actes de l'état-civil, des Actes sous seings-privés, etc.,  
 RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉCRIVAINS SPÉCIAUX,  
 Sous la direction de **D. LEPRINCE**, ancien élève de l'École des Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne.

Ce DICTIONNAIRE est une œuvre complète qui restait à faire, quoiqu'il ait été publié déjà un grand nombre de volumes sur les matières qu'il embrasse. On trouve, en effet, dans ce vaste RÉPERTOIRE D'INDICATIONS AUSSI SÛRES QUE PRÉCIEUSES, toutes les CONNAISSANCES USUELLES, tous les RENSEIGNEMENTS UTILES, toutes les RECETTES D'UNE APPLICATION JOURNALIÈRE dont nul, ignorant ou savant, riche ou pauvre, ne saurait se passer.

Ce DICTIONNAIRE résume, en un mot, toutes les NOTIONS PRATIQUES de religion, de morale et d'éducation; de législation et de droit; d'administration, de finances, d'industrie et de commerce; de médecine et d'hygiène; d'économie domestique et d'économie rurale; d'exercices de corps, de jeux de société, etc.

Mais ce DICTIONNAIRE, avec les 10,000 mots qui le composent, n'est pas seulement l'Ouvrage LE PLUS COMPLET qui ait été publié sur l'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, sur cette science dont l'application est de tous les instants, c'est aussi le MOINS CHER de tous les dictionnaires encyclopédiques.

En effet, tandis que tous les Dictionnaires se vendent 20, 25 et 30 fr., quand ils ne se vendent pas beaucoup plus cher, celui que nous publions ne coûte que DIX FRANCS, port payé, prix sans précédent en librairie pour ces sortes d'ouvrages.

Ainsi, pour DIX FRANCS, on peut recevoir FRANCO, dans les départements, une ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE, imprimée en caractères neufs, sur papier colombier, et formant un gros volume grand in-4° de 960 pages, à 3 colonnes compactes, contenant plus de dix millions de lettres.

Pour recevoir FRANCO, dans les départements, un exemplaire du DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, envoyer un mandat-poste de 10 fr. à l'ordre de **M. D. Leprince**, rue de Vaugirard, 98, à Paris.

**ANNONCES LEGALES.**

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :  
 Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Étude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
**MAISON**

A Saumur, rue du Portail-Louis, n° 36.  
 S'adresser audit notaire. (379)

Étude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

En totalité ou par lots,  
 Un JARDIN, sis à Saumur, rue de Nantilly, joignant la maison d'octroi, d'une contenance de 50 ares environ, propre à bâtir.  
 S'adresser à M. HURTAULT, entrepreneur, et à M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire. (376)

Étude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Une MAISON, à Saumur, rue St-Nicolas, n° 18, occupée depuis longues années par une boulangerie bien achalandée.  
 S'adresser audit notaire (408)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,  
 BOUTIQUE et portion de MAISON, rue Royale.  
 S'adresser à M<sup>me</sup> RAGUIDEAU.

**A LOUER**

Pour entrer en jouissance immédiate,  
 Ou pour la St-Jean 1865,  
 Une MAISON, sise à Saumur, rue Saint-Jean, 26, anciennement occupée par M. Gustave Veron.  
 S'adresser à M. PLÉ, commissaire-priseur, ou à M. ROSSIGNOL, propriétaire à Bocé, près Saumur. (372)

UNE MAISON de Draperie et Nouveautés demandant un APPRENTI.  
 S'adresser au bureau du journal.

**PETITS TRAVAUX DE DAMES**

Rue d'Orléans, n° 44.  
 M<sup>me</sup> ALINE MIGNAN se charge d'exécuter, à des conditions très-avantageuses, tous les travaux en tapisserie et autres objets d'agrément qui peuvent lui être confiés. (411)

UN HOMME d'un âge mûr désirerait donner des leçons à domicile, concernant les matières suivantes : grammaire, orthographe, arithmétique, géographie, histoire, etc., etc.  
 S'adresser au bureau du journal.

**Construction de Machines**

A VAPEUR, FIXES ET LOCOMOBILES.  
 Plusieurs brevets d'invention.  
 Machines agricoles, moulins, transmissions de machines, pièces détachées de tour, forges et ajustages, outils mécaniques.

**H. GAULTIER**,  
 MÉCANICIEN,  
 Boulevard de Laval, Angers,  
 Représenté par son frère, A. GAULTIER-BRIÈRE, Grand'Rue, n° 9, Saumur.

**M. RIELLANT**

**CHIRURGIEN-DENTISTE.**

A l'honneur de prévenir sa nouvelle clientèle et les personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, qu'il continue toujours les opérations du ressort de la chirurgie dentaire, et qu'il s'occupe des pièces et dentiers artificiels en tous genres, et de la pose de dents incorruptibles, à base de caoutchouc.

Saumur, quai de Limoges, 157.

**LECTEURS DE M. RENAN**

Lisez le Procès de JÉSUS par M. DUPIN

Procureur général à la Cour de cassation,

Un Volume grand in-32 de 320 pages.

NOUVELLE ÉDITION

AUGMENTÉE D'UN TROISIÈME OPUSCULE DE 72 PAGES.

Papier ordinaire, 2 fr. et 2 fr. 50 c. franco. — Vêlin, 3 fr. et 3 fr. 50 c. franco.

Chez tous les Libraires de France et de l'Étranger

ET CHEZ L'ÉDITEUR,

4, RUE DES POITEVINS, FAUBOURG SAINT-GERMAIN, PARIS.

Envoyer Mandats ou Timbres-Poste.

Un Prospectus est expédié sans frais aux personnes qui en font la demande franco.

Nous tenons de bonne source que l'Exemplaire du Procès de Jésus, remis par l'auteur à N. S. P. LE PAPE PIE IX, reste constamment déposé sur le bureau de Sa Sainteté.

Cet ouvrage, qui a obtenu les suffrages du Clergé, notamment des Cardinaux, Archevêques et Evêques de Bourges, Nevers, Paris, etc., a sa place marquée dans toutes les bonnes Bibliothèques.

Il a été publié en espagnol et en anglais, et doit être prochainement réproduit en italien.

Il se vend aussi à Saumur, chez M. Paul GODET, imprimeur-libraire, M. JAVAUD et M<sup>me</sup> ASSAILLY, libraires.

**LA VILLE DE SAUMUR,**  
**Son Budget,**

**SES TRAVAUX, SES EMPRUNTS,**

Par le D<sup>r</sup> BINEAU,

Membre du Conseil municipal,

PRIX : 1 FRANC.

A Saumur, chez M. JAVAUD, libraire, et au bureau du journal.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 10 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 12 SEPTEMBRE.		
	au comptant.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	
3 pour cent 1862.	66 50	» »	» »	66 65	» 15	» »
4 1/2 pour cent 1852.	92 70	» »	» »	92 70	» »	» »
Obligations du Trésor.	436 25	» »	» »	436 25	» »	» »
Banque de France.	3460	» »	» »	3395	» »	» 5
Crédit Foncier (estamp.)	1207 50	» »	12 50	1215	» 7 50	» »
Crédit Foncier, nouveau.	1217 50	2 50	» »	1217 50	» »	» »
Crédit Agricole	747 50	» »	» »	750	2 50	» »
Crédit Industriel.	765	» »	» »	767 50	2 50	» »
Crédit Mobilier	1010	2 50	» »	1002 50	2 50	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	983 75	3 75	» »	980	» »	3 75
Orléans (estampillé)	895	1 25	» »	890	» »	5
Orléans, nouveau.	793 75	» »	6 25	795	1 25	» »
Nord (actions anciennes).	982 50	» »	» »	982 50	» »	» »
Est.	500	» »	1 25	503 75	3 75	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	920	» »	» »	921 25	1 25	» »
Lyon nouveau.	930	» »	» »	930	» »	» »
Midi.	635	5	» »	630	» »	5
Ouest	522 50	3 75	» »	523 75	1 25	» »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz.	1660	» »	» »	1675	15	» »
Canal de Suez.	460	» »	3 75	458 75	» »	1 25
Transatlantiques.	535	» »	» »	543 75	8 75	» »
Emprunt italien 5 0/0.	67 35	15	» »	67 25	» »	10
Autrichiens.	457 50	» »	» »	460	2 50	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	340	» »	» »	337 50	» »	2 50
Victor-Emmanuel.	346 25	» »	» »	346 25	» »	» »
Russes.	» »	2 50	» »	» »	» »	2 50
Romains.	337 50	» »	» »	335	» »	2 50
Crédit Mobilier Espagnol.	615	1 25	» »	616 25	1 25	» »
Saragosse.	485	2 50	» »	482 50	» »	2 50
Séville-Xérès-Séville.	437 50	2 50	» »	435 50	» »	2 50
Portugais	290	5	» »	290	» »	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	302 50	» »	» »	303 75	» »	» »
Orléans.	292 50	» »	» »	292 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	291 25	» »	» »	292 50	» »	» »
Ouest.	286 25	» »	» »	285	» »	» »
Midi.	285	» »	» »	285	» »	» »
Est.	287 50	» »	» »	288 75	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.